

Développer un projet artistique dans le spectacle vivant

RS2975 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	323w, 323s, 323n
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

HARMONIQUES · SIRET : 44947837900026

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La formation concerne tous les domaines artistiques professionnels du spectacle vivant : ceux des musiciens (classique, ou de variétés), des comédiens et acteurs de théâtre ou de café-théâtre, des chorégraphes et danseurs, et des artistes de cirque, des arts de la rue... Et s'adresse aux artistes interprètes et aux auteurs du spectacle vivant, plus particulièrement aux créateurs non encore accompagnés par une structure, qui souhaitent consolider leur projet par l'acquisition de capacités professionnelles dans les domaines de la production et de la diffusion de spectacles (pertinence du positionnement, planification de production, story-telling du projet).

La certification « Développer un projet artistique dans le spectacle vivant » permet de vérifier les connaissances et les savoir-faire d'un artiste dans la définition et la gestion professionnelle de son projet, tant au niveau de sa production qu'à celui de sa communication.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences 1 : positionner son projet dans l'environnement du secteur du spectacle vivant

1.

Définir les objectifs et les risques du projet

1. Comprendre le positionnement artistique de son projet
2. Mesurer les enjeux de son projet par rapport au développement de ses activités
3. Situer son projet dans le contexte géographique et culturel
2. S'informer de l'évolution du contexte professionnel pour identifier les partenaires
1. Suivre l'évolution des esthétiques et des pratiques artistiques
2. Suivre l'évolution des contextes des politiques culturelles
3. Identifier les partenaires territoriaux

3. Conceptualiser le développement de son projet pour composer son dossier artistique

1. Interpréter les données explicites et implicites contenues par son projet
2. Ecrire des textes, choisir des visuels, adaptés à la mise en valeur de son projet
3. Composer et rédiger son dossier artistique

Compétences 2 : Structurer administrativement et financièrement la production de son projet

1. Gérer les obligations administratives de son projet
1. Analyser les implications administratives de son projet
2. Connaître la fiscalité de ses activités
3. Connaître et calculer les taxes sur les propriétés littéraires et artistiques
2. Contractualiser les relations avec les partenaires
1. Identifier les partenaires de création et de diffusion
2. Choisir ou rédiger le contrat approprié (cession, coproduction, co-réalisation)
3. Vérifier la conformité des contrats de travail proposés
3. Déterminer l'enveloppe budgétaire du projet établir un budget prévisionnel de production
1. Etablir un coût plateau

2. Composer un budget prévisionnel, et proposer une politique salariale réaliste

4.

Instruire un dossier de demande de subventions

1. Connaître, identifier, et cibler les partenaires potentiels (tutelles, lieux de diffusions)

2. Constituer un dossier de demande de financements

Compétences 3 : Accompagner le développement de son projet

1.

Promouvoir l'originalité de son projet (savoir parler de son projet)

1. Pouvoir raconter son projet

2. Bâtir un argumentaire en fonction du destinataire

3. Savoir composer son iconographie et rédiger les éléments narratifs adéquats à la mise en valeur de son projet

2. Proposer une action artistique ou culturelle

1. Proposer une action artistique en partenariat avec les lieux de diffusion

2. Mettre en œuvre des actions artistiques ou de médiations culturelles

3. Proposer des outils multiples et/ou innovantes de promotions (petites formes, lectures, rencontres, diffusions nouveaux médias...)

3. Planifier son travail et celui d'une équipe

1. Maintenir la continuité de son travail artistique

2. Etablir un retro-planning de ses activités

3. Créer des supports d'anticipation et de planification du projet

Compétences 4 : Organiser son projet, le promouvoir, le diffuser

1. Elaborer des outils de vente de son spectacle

1. Elaborer une stratégie de vente et des objectifs de diffusion

2. Constitution et gestion des fichiers de contacts

2.

Etablir un communiqué de presse

1. Savoir travailler avec un attaché de presse et les relations publiques d'une structure

2. Organiser les relations avec les professionnels

1. Constituer son public en utilisant les nouveaux médias

1. Identifier et proposer de nouveaux outils de communication adaptés au projet

2. Connaître et intégrer les médias sociaux dans la conduite de son projet

3. Pouvoir contrôler une communication multimédia (de la captation vidéo à l'EPK mis en ligne)

Liste des compétences évaluées (en gras, avec documents produits en contrôle continu - si non, à l'oral, lors de la soutenance):

1. définir les objectifs et les risques du projet

2. identifier les partenaires nécessaires à la création

3. concevoir un dossier artistique

4. gérer les normes administratives et fiscales de son projet

5. contractualiser les relations avec les partenaires

6. établir un budget prévisionnel de production

7. Etablir une stratégie et recherche de financements

8. Savoir parler de son projet

9. Imaginer l'action artistique et culturelle

10. Planifier son travail et celui d'une équipe

11. Elaborer des outils de vente de son spectacle

12. Elaborer une stratégie de communication

13. Constituer son public en utilisant les nouveaux médias

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis : être artiste interprète ou créateur du spectacle vivant (chanteur, musicien, acteur, danseur, artiste de cirque) et disposer d'un projet de spectacle déjà en cours de développement ou en cours d'élaboration mais formalisé par un premier écrit (synopsis, ou note d'intentions).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5699

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Voir en référence

la fiche formation publiée sur Internet <http://www.harmoniques.fr/formation/lartiste-et-ses-projets-de-la-production-a-la-diffusion/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2975/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	24 915 €
Coût moyen par dossier	2 768 €
Durée moyenne	120 h
Période	01/2020 – 12/2021
France compétences	79 %
France Travail	21 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.